le Montagnard

Revue de l'Association Nationale des Chasseurs de Montagne

Photo Gérard Cézera

Assemblée générale A.N.C.M.

***"Chasser là-haut"* et balistique**

Un grand chasseur d'isards

Grand carnivores prédateurs

A.N.C.M. : le point sur le Loup et ses prédations sur les ongulés sauvages

Ours
Les fédérations pyrénéennes s'organisent autour d'une stratégie commune

n° 42 **Septembre 2013**

Sommaire

Éditorial :
Première A.G.... Nationale !..... p.2

A.G. de l'A.N.C.M. :
Elle s'est tenue dans le Cantal p.3

Chasser Là-haut !...
Et maîtriser la balistique p.5

Jordi Boix-Alabau
Sans doute le plus grand
chasseur de chamois européen p.10

Ours
Les fédés pyrénéennes s'organisent... p.14

Lagopède alpin... pyrénéen
Soutien des Ariégeois aux Aragonais.. p.16

Boutique
Livre "Chasser La-Haut".....p.16
Les articles de l'A.N.C.M..... p.17

Grand méchant loup ?
Peut-être pas, mais il inquiète.....p.17

Photo de couverture :
Image d'avenir...
par *Gérard Cézera*

Les articles qui sont reproduits dans la présente édition ont obtenu l'accord de l'auteur du journal concerné.

le Montagnard
Siège social
F.D.C. des Pyrénées-Orientales
47, avenue Giraudoux
66000 PERPIGNAN
☎ 04.68.08.21.41

Directeur de la publication
Gérard Mathieu
Président de l'Association Nationale
des Chasseurs de Montagne
Allée des Chênes - Z.I. la Voivre
88000 EPINAL
☎ 03.29.31.10.74

Rédaction du bulletin
Alain Galy
3, rue du Plantaurel
31280 MONS
📱 06.70.55.84.57
alaingaly31@gmail.com

Commission Communication
Alain Galy et Gérard Cezera (Pyrénées)
Hervé Réant (Alpes)

Réalisation
O.N.E. 2, Av. Maréchal Foch
65100 LOURDES
☎ 05.62.94.08.00
📱 06.08.00.85.28
rene.lacaze@wanadoo.fr

Impression
AIALDE - Saint-Sébastien
ISSN : 1281 - 9417

Édito

Première A.G.... Nationale !

Ma première Assemblée générale de l'Association Nationale des Chasseurs de Montagne... Treizième ou quatorzième Assemblée générale depuis mon mandat de Président de la Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges... Pas les mêmes sensations, c'est une Assemblée générale nationale !

Avant de parler du contenu de l'Assemblée générale, mon ressenti, en arrivant dans le Cantal : la France est belle grâce à ce département, sans oublier les autres, mais quand même !

Jean-Pierre Picard, son épouse Annie et ses amis ont tout fait pour nous accueillir dans les meilleures conditions, 9.5/10. On ne donne jamais 10/10. Le brouillard et la pluie nous ont permis, comme partout, d'apprécier le beau temps endimanché.

Je pense que nous avons travaillé sérieusement. Chacun a pu s'exprimer.

Bernard Baudin, membre actif et Président d'Honneur, nous gratifiait de sa présence.

Vous trouverez, à l'intérieur de ce *"Montagnard"*, quelques notes concernant l'Assemblée Générale.

La nouveauté cette année, les quatre ateliers de l'après-midi : ours, grands prédateurs, enquête publique, bouquetin.

Une expérience enrichissante qui permet de travailler en petit comité, de faire des propositions synthétiques mais concrètes et d'alimenter les travaux et réflexions des responsables des grands massifs.

Alain Galy a pris comme moi des notes. Le compte rendu le plus complet possible de l'Assemblée générale vous sera transmis début d'automne.

En attendant, j'aurai avisé les responsables de massif sur les dossiers que nous souhaitons voir pris en main afin d'alerter les ministères concernés par des vrais problèmes de terrain.

Je compte sur vous pour animer l'Association Nationale des Chasseurs de Montagne.

Avec mes sentiments les meilleurs et dévoués.

Gérard MATHIEU

Une A.G. très "centrale" le 29 juin 2013

Elle s'est tenue à Salers (15)

Photo Gérard Cézera

Autour du Président Gérard Mathieu, les partidipants à cette A.G. 2013 cantalienne.

Tout d'abord une grand merci à nos amis du Cantal et plus particulièrement au Président Jean-Pierre Picard, à son Conseil d'administration et à son Service technique pour leur super accueil à Salers, plein d'authenticité de convivialité avec un grand professionnalisme.

Tous nos membres recevront courant septembre le compte rendu complet et détaillé de notre Conseil d'administration, de notre Assemblée générale, du travail de nos ateliers ainsi de nos recommandations à la F.N.C. et aux organismes concernés

Notre Conseil d'administration a eu lieu le vendredi 28 juin 18 heures dans notre hôtel où nous avons tracé les grandes lignes de l'A.G. du lendemain.

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Modification du C.A.
4. Modification des statuts
5. Désignation des responsables de massif pour l'A.N.C.M..
6. Atelier de l'après-midi :
   - Galliformes O.G.M.
   - Bouquetins : problématiques alpins et réintroduction pyrénéenne
   - Consultations publiques
   - Grands prédateurs

Assemblée générale du 29 juin à Salers (Cantal)

Après avoir donné la parole à Mr le Maire de Salers, au Conseiller général, au Président Picard qui nous a présenté son département avec humour et conviction, nous avons été très heureux de recevoir comme à l'habitude notre Président d'honneur ,Bernard Baudin, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs.

Nous avons aussi apprécié les deux dossiers techniques du jour, le premier présenté par Éric Marboutin sur le loup et le second sur le chamois dans le Cantal par le technicien de la Fédération 15.

1. Rapport moral

Le Président Mathieu a présenté son compte rendu moral qui a été voté à l'unanimité.

Après avoir détaillé la représentativité de l'A.N.C.M. dans les différents organismes et le grand nombre de réunions auxquelles il a participé, il a sensibilisé l'assistance sur le rôle essentiel de l'A.N.C.M., qui se doit d'être une force de proposition permanente, mais toujours en lien étroit avec la F.N.C..

C'est d'ailleurs pourquoi il a décidé de nommer des responsables de massif et de mettre en place des ateliers de travail à chaque A.G. avec les porteurs de projets pour faire remonter les problématiques mais aussi les propositions.

Le Président a demandé aussi à ceux qui le souhaitent de soutenir la candidature de Véronique Mathieu aux prochaines élections européennes car elle défend avec conviction, intensité et passion nos intérêts cynégétiques d'autant plus qu'elle est aussi membre à part entière de l'A.N.C.M..

L'accueil par le local de l'étape : Jean-Pierre Picard.

Photo Gérard Cézera

Le Président Mathieu en compagnie d'Alain Galy et de Bernard Baudin.

2. Rapport financier

Le délégué aux comptes a présenté le budget 2012 qui a été approuvé à l'unanimité.

• Recettes
- Recettes cartes fédérations : 11.200 €
- Recettes cartes individuelles : 1.860 €
- Vente insignes 723 €
- Total recettes 13.783 €

• Dépenses
- Montagnard : 3.993,50 €
- Frais de fonctionnement & A.G. : 1.568,69 €
- Frais financiers : 76,85 €
- Affranchissements, papeterie : 158,84 €
- Cotisation O.G.M. : 350,00 €

Total dépenses : 6.147,88 €

• SICAV : 5.484,75 €

• Total en banque à fin 2012 : 25.326,52 €

• Adhérents 2012
- Fédérations : 27
- Individuels : 57

3. Responsables de massif

• Pyrénées : **Jean-Luc Fernandez** (F.D.C. 09)
• Vosges : **Gérard Mathieu** (F.D.C. 88)
• Jura : **Christian Lagalice** (F.D.C. 39)
• Alpes du Nord : **André Mugnier** (F.D.C. 74)
• Alpes du Sud : **Max Isoard** (F.D.C. 05) & **Alain Hurtevent** (F.D.C. 26)
• Corse : **Paul Etorri** (F.D.C. 2A)
• Massif Central : **Jean-Pierre Picard** (F.D.C. 15)

4. Modification des statuts

Afin de permettre à tout le monde de participer au Conseil d'administration nous modifions le terme (15 membres au moins au lieu de 15 membres précédement)

La modification des statuts, du Conseil d'administration et la nomination des responsables *"massif"* ont été approuvées à l'unanimité

Au cours de l'Assemblée plusieurs intervenants ont développé leur point de vue sur divers sujets tels que le loup, la pestivirose de l'isard, les délais d'application des arrêtés préfectoraux avec les consultations publiques, les battues et la présence de l'ours.

Comme à l'habitude les débats ont été fructueux, animés, passionnés, avec toujours avec une grande qualité technique pour les intervenants et un respect de chacun.

La deuxième partie de la journée fut consacrée à nos ateliers de travail :
- bouquetin,
- consultation publique,
- grand prédateurs,
- et galliformes,

avec une synthèse générale et des recommandations qui seront détaillées dans l'envoi détaillé de l'A.G. 2013

Le Président : ***Gérard Mathieu***

Photo Gérard Cézera

Tirbune et auditoire lors de la tenue de cette A.G..

Photo Gérard Cézera

Après le temps du travail, celui de la convivalité !

Nouveau Conseil d'administration

• Présidents d'honneur :
Bernard BAUDIN, Président de la FNC, Président FDC 06
Henri MAISTRE DU CHAMBON, **Jean CAPRIN**, **Pierre CASTERAN**.
• Président :
Gérard MATHIEU, Président FDC 88
• Vic-présidents :
Alain ESCLOPE, Président FDC 66, délégué au conseil d'administration de l'O.N.C.F.S.
Alain GALY, F.D.C. 09, G.I.C. des Trois Seigneurs (09), chargé du "Montagnard" et de la Communication.
Max ISOARD, Président FDC 04
• Secrétaire :
Michael GRIENENBERGER-FASS
Secrétaire adjointe :
Michelle VANEL-VILMAIN, A.D.C.G.G. des Vosges, chargée de la gestion des insignes et des envois aux adhérents
• Trésorier :
Jean-Bernard PORTET, Président FDC 31.
• Trésorier adjoint :
Jean Luc FERNANDEZ, Président FDC 09.
• Membres : **Paul ETTORI**, Président FDC 2A
Jean-Marc DELCASSO, Président FDC 65
Jacques CHEVALIER, Président FDC 05
André MUGNIER, Président FDC 73
Jean MATRINGE, adhérent individuel
• Commission communication :
Gérard CEZERA (Pyrénées)
Hervé REANT (Alpes)
Pour un total de 19 membres.

Chasser là-haut !...

"... Les bêtes adultes dansent d'inquiétude et d'impatience sous l'écho qui leur renvoie le bruit qu'elles avaient oublié. Les jeunes écoutent et ne comprennent pas et suivent à contrecœur les déplacements incessants du troupeau qui se sent menacé. Une fois ou deux déjà, ils ont pu entendre tout proche, le coup de feu, le sifflement du plomb. Ils ont vu un des leurs tomber et rouler. Ils ont perçu l'odeur de la poudre et cette odeur d'homme qu'ils n'oublieront plus..."

Jean Proal, **Charles-A.Vaucher**,
"Chasse en montagne",
Éditions Marguerat, 1962.

Photo Patrick Zabé

Une grande chèvre en Haute-Maurienne

Au cours d'une de mes tournées commerciales, un client me propose de venir chasser le chamois à Modane. Une telle invitation est une offre si rare que, lorsqu'elle aboutit, elle se doit de ne pas être manquée. Par expérience, je sais que le nombre de possibilités proposé au cours de l'année est déjà faible et que celui qui va se concrétiser sera encore plus rare. Ces offres sont toujours distribuées en catimini, presque sous le manteau, avec complaisance, au gré d'une chaleureuse discussion ou lors d'une soirée amicale ou solennelle. Elles paraissent toujours sincères, correspondent à une période donnée mais, le temps s'écoulant, il s'avère souvent que les belles propositions sont tombées aux oubliettes malgré la sincérité du moment. Suite à tous ces rendez-vous qui n'aboutissent jamais et à ce déterminisme égoïste, j'en suis arrivé à formuler une métaphore qui me semble être parfaitement adaptée à la situation : *"ils préfèrent que tu t'occupes de leur épouse plutôt que de leurs chamois"*.

Ces offres de gascon ont eu toutefois l'avantage de me faire rêver un instant. Cette petite phrase, certes cocasse, en dit long sur l'esprit de partage du montagnard et de l'ambiance régnant autour du mythique *"rupicapre"*.

Je suis donc aujourd'hui véritablement touché par cette invitation concrète.

La Haute-Maurienne est pour moi une région mythique. Je considère les montagnes de la région comme l'un des plus beaux sanctuaires à chamois de notre pays.

Le cerf y prospère avec bonheur et la qualité des trophées du massif est remarquable.

Le chevreuil est présent de façon conséquente. Les populations du petit cervidé fluctuent en fonction des hivers difficiles.

Le sanglier, comme partout, attire les convoitises des Nemrod locaux et se développe en fonction de la pression de chasse exercée.

Le mouflon est l'espèce qui subit le plus de pertes. Les chasseurs ont constaté, sur certains secteurs, un effondrement total des populations. Elles subissent de plein fouet l'arrivée du loup, certaines sous-populations ont été totalement éradiquées.

Le bouquetin est malade ; malgré la présence de super prédateurs et d'une protection totale, ses populations sont victimes d'épizooties et se sont effondrées de 40%.

Il y a quelques années déjà, j'étais venu en Haute-Maurienne réaliser une randonnée de plusieurs jours avec des amis. Le but de notre voyage a été de filmer et de photographier bouquetins, chamois et marmottes. Durant ce séjour, nous avons écumé les environs du refuge de Vallonbrun et plus tard découvert le massif bordant le refuge de l'Arpont.

Mes premiers contacts avec la Maurienne ont été alors ceux d'un naturaliste intéressé. J'étais loin de me douter qu'un jour je reviendrai ici avec des intentions beaucoup moins pacifiques.

Paysage de Haute Maurienne.

Le 18 septembre 2009.

Les parents de Roger Espinasse, mes hôtes du jour, possèdent un petit chalet d'alpage au hameau de Polset. Une quinzaine de petites bâtisses construites en pierres récoltées dans les moraines voisines et revêtues de lourdes lauzes que seule une imposante charpente peut supporter constituent ces habitations rudimentaires d'alpage. Ces dernières années, avec la disparition du monde agricole, l'habitat pastoral a laissé place aux résidences locatives tournées vers le tourisme vert. Toutefois, en été, quelques familles modanaises quittent la vallée pour retrouver la fraîcheur des forêts d'aroles et de mélèzes du vallon de Polset.

Le hameau se trouve en bordure du parc national de la Vanoise, ses derniers chalets sont en limite d'un immense couloir d'avalanche qui vient mourir dans une combe bordée de magnifiques sorbiers des oiseleurs.

Ce cadre enchanteur est le paradis des grives draines et des merles à plastron. Durant la nuit un cerf donne quelques coups de gueule, c'est le début du brame. Les raires sont encore timides mais puissants et caverneux, ils désignent un animal d'âge mûr, c'est un maître de place par excellence. Il s'avérera que ce cervidé est un splendide seize cors, bien connu de mes hôtes. L'année dernière, lors des dernières parties de chasse aux chiens courants, il a su se jouer des traquenards tendus par les hommes en maîtrisant parfaitement la notion des limites sécuritaires du parc national de la Vanoise. Un jour ce Kapital Hirsch fera très certainement une erreur qui lui sera fatale. Il sera alors récolté à l'apogée de sa puissance. Peu importe cette situation car il y a bien longtemps qu'il a transmis ses gènes, seul son trophée fera parler de lui dans la vallée et certainement bien au-delà.

La sympathique famille Espinasse nous offre donc l'hospitalité dans son chalet de Polset. La soirée s'annonce chaleureuse et sera copieusement arrosée. Nos hôtes font l'objet d'une attention particulière de la part de leur proche voisinage et leur chalet est un véritable point de rencontre des montagnards, des chasseurs, de quelques privilégiés et autres touristes de passage. Que j'aime ces premiers contacts humains ! Ne dit-on pas que la première impression est toujours la bonne ? Une certaine sensibilité me permet d'appréhender la suite de nos relations avec sérénité. Ceci ne s'explique pas, mais cette première rencontre me rassure. Je suis en face de gens simples et affables qui ne cherchent pas à en *"foutre plein la vue"* ou à tester leurs hôtes d'une façon quelconque.

Durant cette soirée découverte chacun refait le monde à grandes lampées de pastis et de blanc de Savoie. Au bout de deux heures, tous légèrement grisés, les présentations et convenances d'usage sont tombées aux oubliettes et les esprits s'animent au rythme des récits de chasse au chamois. Alors, les langues se délient et l'on apprend beaucoup de choses sur les us et coutumes cynégétiques locales et autres secrets d'alcôve, en toute confidentialité, il va de soi. Une fois les buveurs de pastis esquivés et rentrés au *"bercail"*, les préparatifs du dîner peuvent enfin avoir lieu. Ils sont suivis d'un repas tout empreint de cordialité. La présence d'un vieux fourneau en fonte d'origine italienne, installé dans la pièce de vie, nous rappelle que nous ne sommes pas très loin de la frontière et que cet ustensile, ici-haut, est une pièce primordiale de l'ameublement montagnard. L'évocation ou le souvenir de coups de chasse chanceux ou malheureux avec, en bruit de fond, le ronflement du feu, donne de l'authenticité à la scène. On y évoque la chasse de demain, la classe d'âge du chamois, le secteur des opérations, le grand bouc, les bouquetins malades et leurs carcasses que l'on retrouve plus haut dans les vallons, la disparition des mouflons et surtout le retour du loup.

La chaleur fournie par le poêle à bois devient presque anesthésiante et une tisane suivie d'un petit verre de génépi terminent de nous engourdir les sens. Il fait vraiment trop chaud et, surtout, l'odeur des cigarettes m'incommode. J'ouvre la porte pour respirer l'air pur, me réveiller et scruter l'état de la voûte céleste. Des étoiles scintillent, il va geler, l'été tire à sa fin. Le changement de temps annoncé est pour après-demain. Plein d'espoir nous partons nous coucher, demain un grand bouc ou une grande chèvre m'attend. Quelques instants plus tard je m'endors comme un bienheureux. Faute d'être bercés par le doux grésillement du feu de bois, mes compagnons auront à supporter une grande partie de la nuit mes borborygmes et ronflements.

Le lendemain, 19 septembre 2009.

Après une nuit relativement courte, c'est avec l'esprit un peu embrumé que nous nous retrouvons avec Roger Espinasse et Joël Mottard autour d'un bol de café chaud. Nous attendons Nono (Arnaud Schlick), le neveu de Roger ; ce dernier est en possession d'un bracelet de chamois adulte. Hier soir, le tirage au sort nous avait désigné un excellent secteur, peu chassé et peu fréquenté. Il s'étire sur l'adret entre Saint-André et Modane, c'est le secteur 11, appelé localement la Teppe des Fourmis. Roger aurait souhaité chasser sous les contreforts du mont Thabor pour me faire découvrir son pays, mais le sort en avait décidé autrement. Le secteur 11 s'élève entre 1.100 et 1.600 mètres d'altitude, parsemé d'éboulis, de parois et de barres rocheuses sur lesquelles croissent pins sylvestres, pins cembros et busseroles. Plus bas, dans les éboulis exposés au soleil, poussent l'alisier, l'érable champêtre, le sorbier des oiseleurs et les cynorhodons.

Après avoir suivi une piste sinueuse, nous empruntons, le jour levé, un sentier qui longe le thalweg en plongeant doucement dans la vallée. Je ne m'attends pas, aujourd'hui, à chasser le chamois en descendant, surtout aux portes de la haute vallée de l'Arc. Nous suivons la sente qui, au bout de deux lacets, nous mène en bordure de rangs ou de barres rocheuses. À notre surprise une équipe de chasseurs du village voisin est sur place, accompagnée de chiens courants, à la recherche de cervidés et de sangliers. L'effet de surprise est total, mes compagnons font la moue, perturbés par la présence de ces chasseurs pas prévue au programme. Nono, le neveu de Roger, garde toutefois confiance et me garantit que le secteur est plus que bon. Roger, au passage, salue une connaissance qui est vraisemblablement gênée de se trouver là ; nous percevons un malaise tangible. Tout se passe bien malgré tout, nous quittons le chasseur posté et longeons les abords du précipice qui s'étire sur environ trois cents mètres. Le relief est vraiment chaotique. Puis brusquement tout s'emballe...

Nous repérons dans une combe, en dessous de nous, une harde de chamois. La chevrée nous a malheureusement déjà repérés. Elle disparaît dans le relief accidenté du terrain. Je rejoins Nono qui ouvre la marche. À cet instant, par anticipation, je déboucle la ceinture de mon sac à dos, prêt à le jeter au sol pour pouvoir prendre le plus rapidement possible un point d'appui confortable et surtout stable. Nous avançons en crête, courbés et profitant des reliefs du terrain pour observer les antilopes inquiètes. Une chèvre se profile à l'horizon, elle est suivie de deux éterlous et d'un cabri. J'espère bien apercevoir un jeune bouc dans la harde. À cette époque les mâles adultes vivent seuls, constituant parfois de petits groupes instables. Ils préfèrent se tenir plus discrètement à l'écart de l'agitation des chevrées. Les femelles adultes forment, avec leurs cabris, éterles et éterlous, des hardes plus ou moins importantes. Celles suitées affectionnent particulièrement les lisières de forêt et les zones dégagées. Généralement, ces mâles irascibles vivent sur de petits territoires escarpés qui sont souvent, paradoxalement, proche des hommes. Peut-être vais-je rencontrer ici un jeune bouc de trois ou quatre ans en goguette, prospectant son domaine. C'est l'âge ou les mâles subadultes recherchent un nouveau domaine.

Ma réflexion est interrompue par l'appel discret de Nono... Les animaux ont maintenant tous basculé derrière la combe, il y a vraisemblablement une trentaine de chamois dans cette harde. Nous nous avançons prudemment et recherchons les moindres couverts. Le départ de cette harde, emportée par une chèvre meneuse, ne laisse rien préjuger de bon sur la suite des événements. Les animaux sont trop inquiets pour stopper leur fuite. Mon compagnon doit lire dans mes pensées car il me répond qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, sur ce secteur les chamois naviguent toute la journée. Si nous manquons une occasion maintenant, une autre, en toute logique, devrait se présenter plus tard. Puis, s'avançant derrière une butte surplombant le vallon où vient de disparaître la harde, Nono me fait signe d'approcher rapidement. La bretelle de mon sac à dos glisse aussitôt de mon épaule, j'avance en bordure de la barre en me jetant en même temps au sol. J'ai, dessous moi, une grande chèvre perchée sur un rocher. Elle se découpe de façon altière sur la moraine. Indécise, elle reste ainsi figée suffisamment longtemps pour que je puisse la juger correctement. Quelle chèvre ! Ce magnifique animal porte un splendide trophée, ses cornes dépassent d'une main les oreilles. Je ne mets guère de temps à la centrer dans le réticule 4D de ma lunette autrichienne Kahles modèle CT 3-10X50. Le tir doit se réaliser avec un angle négatif de 60 à 75°. Dans de telles conditions comment trouver un appui stable ? Joël est à mes côtés, je lui demande de glisser son sac sous le mien car le sol forme une cuvette et cette dépression naturelle déséquilibre ma position. Je ne suis pas suffisamment stable pour pouvoir assurer un bon tir. J'estime alors la distance qui nous sépare à environ 200 mètres. D'autres chamois sont venus maintenant à côté de la chèvre et attendent. De toute évidence, cette scène me prouve que c'est bien la meneuse. C'est une vieille femelle à la ganache longue et anguleuse, ses bandes jugales sont estompées, sa silhouette présente une échine creusée et son pelage, en comparaison, est beaucoup plus clair que celui de ses congénères. Il n'y a plus de doute à avoir, c'est bien une chèvre âgée qui a certainement plus de 10 ans, elle ne semble pas être suitée. Selon le plan de tir qualitatif en vigueur dans certaines régions, elle peut être rangée sans difficulté dans la catégorie : classe III. Je ne vois plus qu'elle à cet instant.

Le tir d'une meneuse est toujours délicat quelle que soit l'espèce chassée. Malgré une réelle envie de prélever cet animal, je ne peux me permettre de mon propre chef une telle décision. Chasseur respon-sable et formaté par tant d'années à poursuivre les cervidés et les sangliers dans l'est de notre pays, j'ai toujours essayé de respecter, au mieux, les règles élémentaires en évitant de tirer, pour le sanglier, la laie meneuse, même si je ne partage pas fondamentalement cet avis. Par contre, pour les cervidés, j'ai toujours respecté la règle de ne jamais tirer la biche meneuse et, quand un trio matriarcal se présente à moi, seuls le faon et la bichette essuient mes salves.

Passés ces instants de doute, je lance à Roger que je suis prêt. Je suis son invité et j'attends poliment son feu vert. Dans le cas contraire, je pourrais toujours chercher et choisir un autre chamois dans la harde. Le groupe ne cesse de grossir autour de la matriarche et il va bien falloir qu'elle prenne sous peu une initiative. Je la sens sous tension, il va falloir agir et vite maintenant. Ces secondes qui s'écoulent me paraissent longues, j'ai l'impression que le temps vient de s'arrêter et que tout est figé autour de ma proie. Puis Roger me lance : *"Quand on voit une bête pareille, il est hors de question de laisser filer une telle occasion"*. Le message est passé, il ne peut être plus clair...

Petit rappel de balistique de tir en montagne

Je m'applique à viser la base du poitrail, tout en restant volontairement dans l'animal. Mais avec cet angle de tir important, la balle de 140 grains (9,1 grammes) de mon calibre 6,5-284 va prendre, à cette distance, au moins 20 à 60 cm de hauteur. Cet écart enregistré en hauteur (du simple au triple) entre des angles de 60° et 75° peut contribuer à un loupé magistral. La hauteur du coffre d'un chamois fait 45 cm à l'horizontal, avec cet angle de tir beaucoup moins. Pour un tel tir il faut donc compenser l'effet de l'attraction terrestre, l'effet de la raréfaction de l'air et connaître parfaitement les données balistiques de sa munition.

La règle est purement mathématique : plus la direction de la chute de la balle se rapproche de

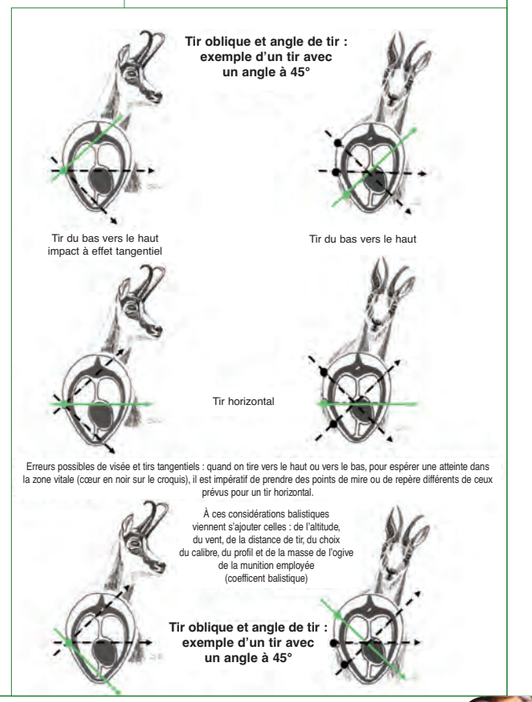

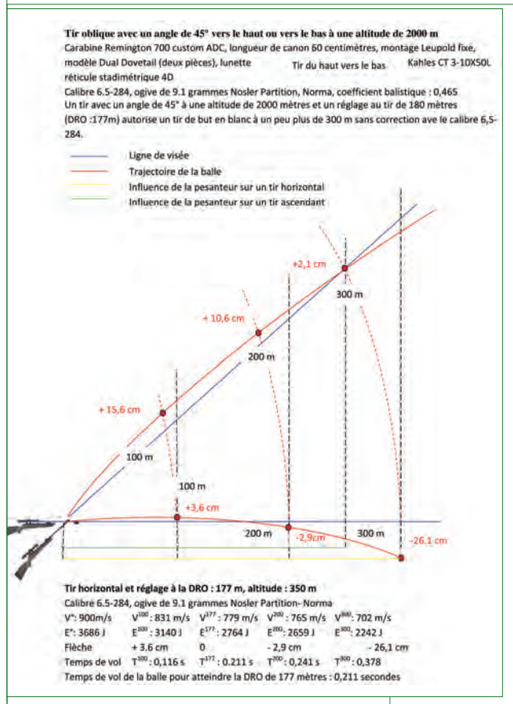

la verticale, moins la force de l'apesanteur a d'influence sur la trajectoire. Il résulte de cette équation un effet d'accélération sur la vitesse de la balle. Par rapport à un tir à l'horizontale (balistique de la munition généralement imprimée sur la boîte de cartouches), le déplacement de l'impact monte, d'autant plus que l'angle de tir se rapproche de la verticale (90°), que la distance de tir est importante et que la vitesse de la balle est lente. Lors d'un tir au défaut de l'épaule, de bas en haut ou de haut en bas, il faut toujours viser le bas du poitrail, garder comme principe de rester dans la bête, et surtout ne jamais viser en dehors du chamois. En montagne, le point de mire cor-respond rarement au point d'impact. Dans la grande majorité des tirs, pour des balles atteignant les 900 m/s à la bouche du canon, l'impact se trouve dans un rayon de 15 cm autour du point visé. Savoir interpréter et intégrer ce phénomène balistique permet à l'initié de réaliser une correction suffisante pour faire correspondre le point de visée au point d'impact. Tout l'art de la chasse en montagne ou du tir à longue distance réside dans cette maîtrise. N'en déplaise à certains, malgré le matériel performant, le tir à longue distance n'est pas réservé à n'importe quel quidam.

L'angle de tir, l'altitude, la vitesse du calibre, le choix du projectile, la température ambiante, le vent, etc. sont autant de facteurs influant sur la précision et la balistique terminale du projectile. Avec les munitions mo-dernes à grande rasance, on peut considérer que, dans la majorité des cas, l'impact se situe dans un rayon de 10 à 20 centimètres autour du point de visée. Jusqu'à 200 mètres, elles ne nécessitent aucune, voire très peu de correction. Lors de tirs en forte inclinaison, soit entre 35° et 70°, voire 80°, on considère que, dans ces conditions, un tir jusqu'à 230 mètres ne nécessite aucune modification, à condition que l'optique de visée soit réglée à la distance de réglage optimum (DRO) et avec une correction de + 4 cm à 100 mètres. Dans ce contexte le choix d'un calibre tendu est fortement conseillé, une vitesse initiale de 900 à 1.000 mètres par seconde semble être un bon compromis car, en action de chasse, il n'est pas toujours évident d'apprécier des paramètres comme l'angle de tir, la vitesse du vent, l'altitude ou la raréfaction de l'air et de calculer la flèche de la balle.

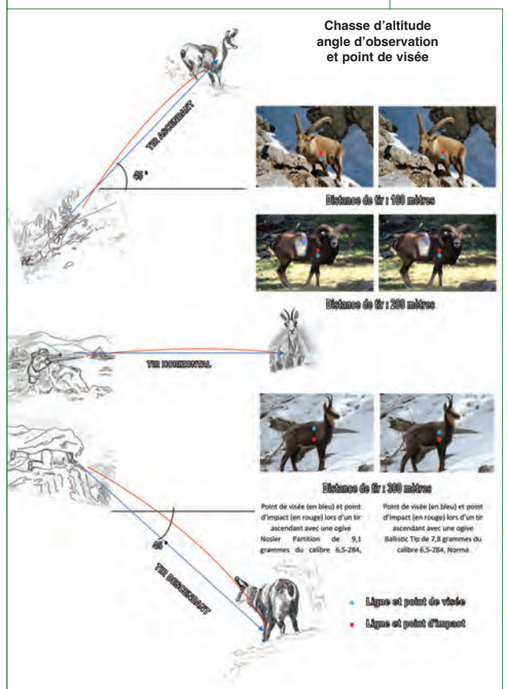

Habituellement, la différence de hauteur n'a pas de signification pratique pour la chasse. L'écart ne commence à se ressentir par rapport à un plan horizontal que lorsque l'angle de tir est supérieur à 30° et que la distance de tir devient conséquente.

Instant solennel du tir

Quand ma 6,5-284 tonne, la chèvre tombe fauchée par ma balle, foudroyée sur place.

Ma montre affiche 8h15.

À mes côtés une clameur de joie s'élève, mes trois amis me congratulent.

Cataleptique a été la mort de la pauvre bête qui semble s'être offerte à ma balle, alors que le délai qui s'était écoulé m'a paru long.

La vieille femelle au somptueux cornage a roulé dans l'éboulis sur quelques mètres. Durant un instant, les buissons s'animent autour d'elle puis plus rien ne bouge. Cette fois, c'est sûr, elle ne se relèvera pas. Weidmann's Heil !

Les cristaux li-quides de mon télémètre affichent cent soixante dix sept mètres. Ma balle de la manufacture suédoise Norma, équipée d'une ogive Nosler Partition de 140 grains (9,1 grammes), lui a sectionné le dessus de la colonne vertébrale. Quelques centimètres de plus au-dessus du point de visée et le chamois s'en tirait avec une simple frayeur. Saint Hubert a été aujourd'hui avec moi.

La chance fait aussi partie de la chasse, il suffit parfois de savoir l'exploiter.

En toute modestie bien entendu...

Il y a un an et demi à peine, je m'étais fracturé les malléoles et le péroné avec un arrachement de tous les ligaments du pied. Contraint à un séjour de cinq jours d'hospitalisation, à une opération délicate suivie d'une longue et pénible rééducation de cinq mois, mon état physique m'avait obligé à douter sérieusement de mon devenir de chasseur de chamois et d'isard. Pour couronner le tout, mon médecin avait été plus que réservé sur les suites de ma récupération et des conséquences de celles-ci sur mon avenir en montagne. Il m'avait vu handicapé à vie.

C'est, aujourd'hui, mon premier chamois depuis ce triste accident. Je savoure d'autant plus les joies de cette réussite que mes retrouvailles avec la montagne. Aussi, mes compagnons compatissants me proposent d'aller récupérer ma chèvre qui gît en contrebas, dans les éboulis instables qu'ils jugent trop dangereux pour ma cheville encore trop fragile.

Durant ce temps, un éterlou tourne autour du cadavre de la chèvre et ne sait assurément plus quel parti choisir.

Craignant et évitant de rencontrer mes camarades il se rapproche jusqu'à une centaine de mètre de ma position. Je m'offre un instant le plaisir de le fusiller virtuellement et même de le photographier.

Plus bas, dans les éboulis, deux chèvres suitées accompagnées de leurs petits semblent égarées et indécises sur la suite à donner aux événements : fuite ou attente ? Leur instinct grégaire et leur asservissement à la matriarche leur interdisent visiblement toute prise de décision pour l'instant. Le groupe est vraisemblablement perdu et orphelin. Aucune de ces bêtes n'a le pouvoir de trancher, le groupe attend en vain la grande chèvre. Le télémètre affiche deux cent douze mètres.

À quelques mètres de cette petite harde, un autre groupe de deux éterlous, accompagné cette fois d'un jeune bouc que j'estime âgé de trois à quatre ans s'approche. Le jeune mâle pose de façon altière sur une roche en empêchant ses congénères de le rejoindre. Il est à deux cent quatre vingt sept mètres et choisit de rester ainsi perché sur sa pierre cinq bonnes minutes, plus de temps qu'il ne faut pour le prélever. Ce groupe de chamois est caché de la vue de mes amis par les frondaisons, la distance qui les sépare est d'une cinquantaine de mètres.

Roger hurle en se tournant dans ma direction, je comprends que j'ai tiré une très jolie bête, puis je l'observe procéder à son éviscération. Dans le feu de l'action, Roger a malheureusement oublié de vérifier si l'estomac contenait un bézoard.

Si, parfois, les chamois s'enfuient au moindre bruit, au moindre coup de vent et sont effrayés à la vue de l'homme, ces jeunes mâles sont particulièrement effrontés ou inconscients du danger. En tuant cette femelle, j'ai l'impression d'avoir totalement désorganisé la harde.

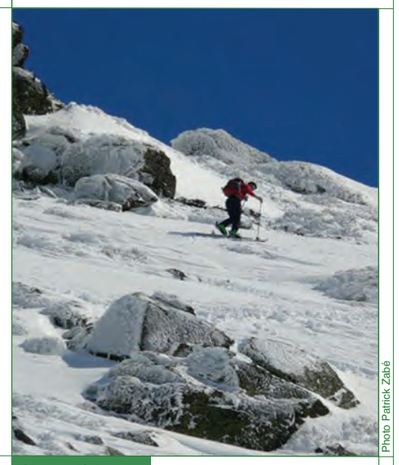
Photo Patrick Zabé

Chasser là-haut !...

Photo Patrick Zabé

Ce magnifique trophée immortalisé par la photo.

À la vue de tous ces chamois grouillant sous mes pieds et se tenant à une distance de tir respectable, je ne peux avoir qu'une aimable pensée pour le regretté Docteur Marcel Couturier qui, à une autre époque, profitant de cette panique sociale, aurait envoyé *ad patres* quelques unes de ces antilopes.

M'imaginant un instant être un acteur de cette époque où la chasse était synonyme de cueillette, j'aurais pu aujourd'hui tirer sans difficulté trois ou quatre antilopes de plus... Mais enfin ne dit-on pas : *"autre époque, autres mœurs"* et j'ai dépassé depuis quelques temps déjà le stade de la hantise du nombre (Dr Marcel A.J. Couturier, Sur les traces de mes 500 chamois de France, Arthaud, 1949) ou de la poursuite d'un nombre. La chasse gestion est de rigueur de nos jours.

Quelques minutes plus tard, Joël monte m'apporter l'animal jusqu'au sommet de la barre rocheuse où je l'attends avec impatience pour vérifier le lieu de l'impact de ma balle.

Cet instant sera suivi d'une nouvelle séance de congratulations et surtout de témoignages d'admiration et de révérences devant le trophée récolté.

Pour me donner bonne conscience et surtout pour être bien certain de ne pas avoir tiré une femelle suitée, je contrôle aussitôt l'état de lactation de la chèvre.

Il s'avère heureusement négatif ; aucune goutte de lait ne sort lorsque je presse les quartiers mammaires ou tire sur les tétines. Des bouchons mammaires me confirment qu'aucune lactation n'a eu lieu depuis un moment. Dorénavant, je peux appeler cette chèvre une bréhaigne.

La joie de l'équipe est immense car nous sommes en présence d'une tête qui doit approcher la médaille d'argent. Nous estimons rapidement son trophée à 98 points CIC. C'est la deuxième plus grande chèvre de ma collection. Elle est dans sa quinzième année et son poids, vidée de tous ses abats blancs et rouges, est de 22 kg.

Nous sortons les casse-croûte du sac et rendons les derniers honneurs à l'antilope en lampant un cidre traditionnel tiré de derrière les fagots, tout en profitant des chauds rayons de soleil de ce début d'automne et d'une vue imprenable sur la vallée de l'Arc.

Patrick Zabé

Extrait du dernier ouvrage *"Chasser Là-haut"* paru en juillet 2012.

Cotation de la chèvre

A - Longueur de la corne gauche : 23,80 cm
A - Longueur de la corne droite : 24,20 cm
Moyenne en cm x1,5 : 36,00

B - Hauteur des cornes :17,20 cm
En cm x 1 : 17,20

C - Circonf. de l'étui le plus épais : 7,70 cm
En cm x 4 : 30,80

D - Écartement des cornes : 11,00 cm
En cm x 1 : 11,00

Points d'âge de 0 à 3 points : 3,00
Age : 15 ans

Total points CIC : 98,00 points

Chamois médaille de bronze

Un sympathique hommage à un passionné de grands trophées d'isards

Jordi BOIX-ALABAU

La collection de trophées d'isards de Jordi Boix compte environ un millier de spécimens, dont les records d'Espagne pour les mâles et pour les femelles.

Nous connaissons des chasseurs qui ont souvent de la chance à la chasse, mais nous en connaissons peu qui ont la chance d'avoir une épouse sans jalousie de leur addiction cynégétique et même prête à prendre l'initiative d' un hommage solennel à leur passion...

C'est ainsi que, le 7 octobre 2012, la señora Montse Huesa attire son grand chasseur de mari, Jordi Boix, à Taradell (joli bourg de la sierra de Montseny, près de Barcelone), au prétexte mensonger de fêter leur treizième anniversaire de mariage au restaurant *"El Serrat del Figaro"*.

C'est chic. Un tapis rouge invite à traverser des jardins odorants pour entrer dans une structure de verre et d'acier Korten.

Annoncé pour 13h30, le couple arrive, bras dessus-bras dessous... dès 14h45 !

Alors, prévenu par une ingénieuse chaîne d'employés de la maison sémaphoriquement postés, le disc-jockey dose un subtil crescendo de vocalises *"franksinatresques"* cependant que les quelque soixante invités, qu'on avait tenu cois et massés dans une pièce annexe, s'avancent bras ouverts vers le héros du jour. Son ahurissement de reconnaître toutes les têtes de cette foule inattendue renforce l'allégresse générale.

Montse avoue sa tromperie : depuis des mois, elle a secrètement et méticuleusement œuvré pour exaucer un rêve récurrent de Jordi : remercier tous ceux qui l'ont aidé à chasser et à constituer la plus importante collection de trophées d'isards pyrénéens.

Sont venus quelques amis de chasse de Jordi Boix et beaucoup de ceux qui sont devenus de vrais amis en le côtoyant par leur fonction : qui de garde-guide de chasse, qui de directeur technique, dans les Réserves Nationales de Chasse de Catalogne (Alto Pallars-Aran, Sierra del Cadi, Fresser y Setcasas), d'Aragon (Los Valles, Viñamala, Benasque), de la province de Soria (Urbion), de France (Réserve domaniale de Montvallier, Forêt domaniale du Canigou), qui de membre de la commission d'homologation des trophées, qui de guide-organisateur de chasses.

La plupart d'entre eux sont accompagnés de leur épouse légitime.

Le rapporteur de cette chronique est déçu : pas un seul de ces amusants *"m'as-tu vu"* qui doivent surtout leurs trophées rares à leur prospérité économique ! Tous ici sont visiblement de vrais montagnards, dégageant la cordialité et l'humilité indispensables pour s'affronter aux intempéries et aux pentes des Pyrénées.

7 octobre 2012 à Taradell: une soixantaine des personnes qui ont facilité les chasses de Jordi Boix et leurs épouses ont rendu un joyeux hommage à sa carrière cynégétique.

Après les interminables épanchements et les viriles accolades sans lesquelles nos voisins du Sud ne sauraient vivre, le buffet honore la réputation montante du chef de cuisine Nandu Jubany.

Les rencontres se font et mille conversations réellement passionnantes ne tardent pas à s'engager...

Et puis on fait le noir dans une salle. Des images spectaculaires, que les invités avaient préalablement communiquées à l'organisatrice de la journée, font revivre la carrière cynégétique de Jordi Boix.

Jordi tire son premier grand gibier à l'âge de 31 ans : un isard catalan, bien sûr ! C'est très laborieux. Mais, après quelques chasses, il juge que *"Quand on est capable de marcher en montagne avec une carabine, tuer un isard quelconque n'est pas un exploit. Alors j'augmente mon plaisir par la quête exclusive des sujets à grand trophée, si possible justiciables d'obtenir la fameuse médaille d'or..."*.

Montse Huesa, l'épouse et organisatrice.

À ce jour, 37 années consécutives de chasses lui ont permis d'exercer la chasse aux grands gibiers en Espagne, France, Autriche, Roumanie, Yougoslavie, Mongolie, Tadjikistan et Canada. Les espèces prélevées sont le Chevreuil, le Cerf élaphe, le Daim, le Sanglier, l'Ours brun, le Mouflon méditerranéen, le Mouflon de Stone, le Mouflon de Dall, l'Argali de l'Altaï, l'Argali de Marco Polo, Le Bouquetin des Alpes, le Bouquetin ibérique, le Bouquetin de l'Altaï, la

MÂLE RECORD D'ESPAGNE

Comment je l'ai obtenu...

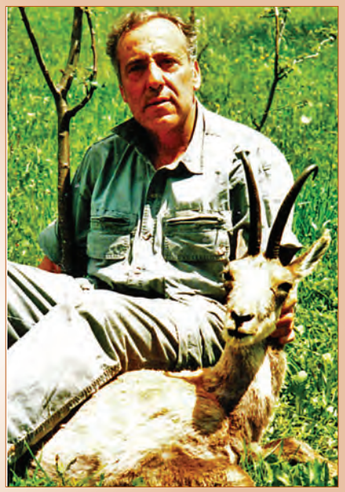

À l'automne 1997, je suis en chasse guidée dans la Réserve Nationale de Chasse d'Alto Pallars-Aran. Nous découvrons un grand mâle qui nous paraît porter un trophée véritablement extraordinaire. Alors que nous allons terminer l'approche à portée de tir, un hélicoptère fait fuir toute la harde en forêt ! La saison de chasse se termine, mais l'image obsessionnelle de cet animal me hante...

À l'automne suivant, malgré de nombreuses recherches, jamais nous ne pouvons revoir cet exemplaire, c'est une immense déception. Je me dis alors qu'au printemps suivant, il y aurait une chance pour qu'il sorte du bois dans lequel il s'était remisé quand nous l'avions découvert, pour se nourrir de l'herbe tendre des pâturages voisins...

Ayant obtenu une licence de chasse de printemps, je me mets en chasse le 25 mai 1999.

À force d'explorer méticuleusement les pâturages vallonnés proches de cette forêt, je rencontre à nouveau ce grand isard et le reconnais immédiatement. Il ne peut être confondu avec aucun autre.

L'approche est lancée sans attendre. Je prends la position de tir avec d'infinies précautions, vise avec la plus grande stabilité possible, contrôle la respiration, tire et réussis à l'abattre. Au moment de le prendre en mains, le garde et moi comprenons que nous avons chassé un probable record. Après homologation, sa cote est de 113,58 points CIC.

Il établit le nouveau record d'Espagne, à ce jour non surpassé et en remplacement de celui établi onze ans auparavant (1988) par Emilio Alloza, avec 109,15 points CIC.

Traduit et résumé librement d'un texte original de Jordi Boix. *C.B*

Jordi évoque ses chasses avec un vieux complice, guide en réserve nationale.

Chèvre blanche des Rocheuses, le Mouflon à manchettes et surtout des chamois de six sous-espèces : celles des Monts Cantabriques, des Alpes, de la Chartreuse, des Balkans, du Caucase et bien sûr des Pyrénées.

C'est la collection de trophées de *Rupicapra pyrenaica pyrenaica* qui fait la fierté de son propriétaire. Elle serait la plus importante au monde pour cette sous-espèce.

Cent-quarante isards détenus par Jordi sont *"médailles d'or"*, dont 50 parmi les meilleurs d' Espagne et notamment le premier mâle (113, 58 pts en 1999) et les deux premières femelles (99,15 en 2008 et 98,95 pts en 2004) de ce royaume*.

<≤

Les équipements favoris de Jordi Boix sont : carabine basculante en 6X62 Frères avec lunette 6X fixe, protégée par force mousse et vieux chiffons ficelés à la diable, munie d'une double bretelle de transport. Mini-jumelles 10X20, lunette terrestre 25X, télémètre, bâton non ferré en forme de baïonnette, vêtements techniques de style plus *"montagne"* que *"chasse"*.

De l'avis général des invités, il serait très difficile à un chasseur qui aurait au jourd'hui le projet de récolter une telle collection de grands trophées d'y parvenir. D'une part parce que, autant dans les Réserves Nationales d'Espagne que dans les domaniaux français, le gestionnaire a trop cédé à la demande des chasseurs de choisir toujours de vieux isards, d'autre part parce que les différentes épizooties qui ont sévi depuis les années quatre-vingts ont sélectivement érodé les classes jeunes et les classes vieilles.

Cela ne donne que plus de valeur à la collection Boix.

Conscient de cela et âgé de 68 ans, Jordi se pose la question de comment assurer qu'elle tombe un jour dans *"de bonnes mains"* comme référence biologique et exemple pour les futurs chasseurs.

Il y tient comme à une des grandes œuvres de sa vie, mais il ne la considère pas comme son œuvre personnelle.

En remerciement d'avoir répondu à l'invitation à l'hommage organisé par son épouse, il écrit aux convives, qui l'ont tous aidés pour ses chasses : *"Quand un rêve devient réalité, cela n'est pas grâce au seul investissement que nous avons mis à sa réalisation. Derrière chaque rêve, il y a toujours des personnes qui nous aident et qui croient en nous. Ce sont ces êtres particuliers qui nous poussent à progresser dans nos projets en nous offrant de diverses manières, leur solidarité."*

Claude Berducou

* Pour comparaison avec les trophées issus du versant nord, cf. Grande Faune ANCGG n° 125.

FEMELLE RECORD D'ESPAGNE

Comment je l'ai obtenue...

Eté 2007. Un ami me téléphone : *"Jordi, tu chasses dans la Réserve Nationale de Chasse de Fresser i Setcases, je crois...Hé bien! on y a repéré un très grand isard femelle"* qu'il décrit... J'appelle immédiatement le garde de la zone. Il n'a pas connaissance d'un sujet aussi exceptionnel et se met à le chercher en vain. Arrive la saison de chasse. Le garde explore les moindres recoins de la réserve avec d'autres chasseurs ou moi-même et ne trouve aucune trace de la femelle signalée. Existe-t-elle ? L'hiver s'installe, ainsi que le découragement... Et voilà qu'en décembre je reçois du garde la photo d'une femelle si fabuleuse qu'elle me coupe le souffle*.

Son trophée doit friser les 100 points ! L'hiver, puis le printemps, puis l'été sont très, très longs. Enfin, le 3 novembre 2008, après plus d'un an d'impatience, je pars en quête de la femelle si fortement désirée.

J'ai chassé bien des espèces dans de nombreux pays, mais quand il s'agit d'isards, mon cœur s'emballe d'une façon spéciale. J'ai 64 ans et mes capacités cynégétiques s'amenuisent d'année en année. Si je parviens à obtenir la reine des montagnes Pyrénées, ce sera le sommet de ma carrière et je me sentirai comblé en tant que chasseur d'isards. Mais, ce matin-là, je suis nerveux car la femelle n'a jamais été revue depuis l'hiver. Est-elle morte ? La montagne est enneigée, alors je convaincs le garde de me guider vers la zone d'hivernage où il avait photographié celle qui m'avait valu une année d'insomnies ! Après trois heures de marche, nous localisons un très beau mâle, mais je n' ai que cette satanée femelle dans la tête. Bien qu'il soit déjà 14 heures en novembre et que mon guide soit totalement sceptique sur les chances de la rencontrer, je délaisse le bouc pour poursuivre mon rêve. Après une autre heure, le guide s'écrie *"La femelle, la femelle !"*. Je vois une petite harde nous fuir au galop. Instantanément aplatis au sol, nous pouvons suivre leur course lointaine. Alors qu'ils allaient entrer au bois, les voilà qui se calment. Miracle ! la femelle se couche. Poussant le zoom de la lunette d'observation au maximum, nous vérifions calmement qu'il s'agit bien de l'animal espéré et jugeons son trophée : fabuleux ! L'approche est menée avec des ruses de Sioux. Une fois calé, je dis au guide *"Jordi, regarde bien, car je vais la tirer couchée". "Bon. Prépare une autre cartouche au cas où..."*, me répond-il, car je chasse toujours avec une carabine monocoup. La femelle tombe foudroyée. Sans une parole, nous prenons le temps d'une accolade pleine d'une indicible émotion avant de courir à l'animal. C'est bien la Reine de Fresser i Setcases, avec 14 ans et plus de 99,95 points CIC, établissant le nouveau record d'Espagne.

Merci, mes amis. Merci, Jordi. Une pensée émue à tous les chasseurs, ingénieurs directeurs de réserve, gardes et ministères divers qui œuvrent si bien pour la Chasse en Espagne !

Traduit et adapté librement d'un texte original de Jordi Boix. **C.B**

* En VO : *"que me quito el hipo"*. Littéralement *"qui m'enleva le hoquet"* !

À propos des réserves nationales de chasse des Pyrénées espagnoles

Jordi Boix et Louis Lesprit - Montvallier 1995.

La grande majorité des isards de Jordi Boix a été prélevée dans les *"Réserves nationales de chasse"* des Pyrénées espagnoles. Voici l'histoire et le fonctionnement de ces réserves, hors desquelles les possibilités de chasser l'isard en Espagne sont très réduites.

Au temps du régime franquiste, un service très puissant et centralisé dit ICONA (Institut de Conservation de la Nature, disparu avec la régionalisation) s'est efficacement préoccupé de la mise en valeur durable des ressources naturelles, souvent intelligemment en ce qui concerne la faune.

Dans les Pyrénées il a créé en 1966 de vastes unités de conservation et de gestion focalisées sur l' espèce isard.

En Aragon, elles contiennent la plupart des quelque 14.000 exemplaires et ont noms : RC de Los Valles (38.000 ha), RC de Viñamala (45.000 ha), RC de Los Circos (25.000 ha), RC de Benasque (24.000 ha).

En Catalogne, la majorité des quelque 13.000 isards sont inclus dans : RNC Alto Pallars-Aran (94.000 ha), RNC Cerdaña i Urgell (27.000 ha), RNC Fresser i Setcases (19.500 ha) et RNC Cadi-Moixero (27.000 ha).

Ces entités de gestion cynégétique de la grande faune peuvent se superposer à d'autres formules de protection des espaces naturels (Parc naturel, Réserve de Biosphère MAB, Patrimoine naturel mondial UNESCO, Natura 2000...) également gérées par les services de l'environnement des régions autonomes.

La base technique de gestion de l'isard est les recensements par les agents de l'environnement, en principe chaque deux ans en Catalogne, en coordination avec l' Andorre et les Pyrénées-Orientales et chaque année en Aragon, où l'on tient beaucoup à confier la supervision à un expert universitaire indépendant du service gestionnaire, qui donne un avis de dynamicien des populations sur les quotas de prélèvements.

Ces quotas sont très prudents : de l'ordre de 5% à 7% du cheptel estimé.

Le plan de tir et le coût des licences distinguent deux catégories : *"trophée"* (chasse en mai et automne, prix selon cotation), et *"sélectif"* (chasse à l'automne, prix par classe).

Les bénéfices sont partagés entre l'administration et les propriétaires des terrains inclus dans la réserve. Ces derniers reçoivent une partie des droits d'entrée et des taxes d'abattage, mais aussi une partie du quota annuel, dont ils disposent librement.

Pour obtenir une licence, on peut donc s'adresser soit à l'Administration, soit aux propriétaires des terrains, privés ou municipalités, lesquelles généralement organisent des enchères.

Dans tous les cas, il s'agit de chasses individuelles à l'approche, guidées par un agent de la réserve.

De plus, les municipalités reçoivent une rente annuelle de l'ordre de 3,47 euros par hectare*.

Ce système respecte l'objectif assigné aux Réserves Nationales de Chasse espagnoles lors de leur création : *"diriger vers les communes concernées un intense flux monétaire qui permettra d'améliorer substantiellement les conditions économiques et sociales, au bénéfice évident de tous les intérêts concernés."*

C.B.

* Remarque perfide : le Parc National des Pyrénées loue aux communes concernées le droit de chasse, pour moins de 0,15 euros/ha/an.

Jordi Boix et trois isards "médaille d'or" obtenus la même journée! (L' habitude déplorable de ne ramener que les têtes des animaux abattus ne paraît poser aucun problème d'éthique aux collectionneurs de trophées...)

Ariège

RÉUNION "OURS" DU 20 SEPTEMBRE 2012 À FOIX (ARIÈGE)

Un point exhaustif de la présence des plantigrades sur l'ensemble du massif pyrénéen par les 6 Fédés

Les six Fédérations pyrénéennes se sont réunies le 20 septembre 2012 à Foix, au siège de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège pour aborder la problématique *"ours"*.

Cette rencontre initiée par le Président Jean-Luc Fernandez, était encouragée par la F.N.C. (cf courrier du 6 août 2012 ; l'A.N.C.M. (cf compte rendu de l'Assemblée générale du 30 juin 2012) ; la commission grands prédateurs de la F.N.C. (cf compte rendu de la réunion du 5 juillet 2012) ; la F.R.C. Midi-Pyrénées (cf courrier du Président Serge Castéran du 13 septembre 2012).

L'objectif était de faire le point sur la situation dans chaque département (population, contentieux, contraintes, chartes...) ; de réfléchir à la stratégie à adopter pour le futur et proposer d'éventuelles actions à mettre en œuvre à court et moyen termes.

Étaient présents : Messieurs Jean-Luc FERNANDEZ (Président F.D.C. Ariège), Alain Esclopé (Président F.D.C. Pyrénées-Orientales), Jean-Bernard Portet (Président F.D.C. Haute Garonne), Bernard Placé (Président F.D.C. Pyrénées Atlantiques), Jean-Pierre Arnauduc (F.N.C.), Pierre Enjolras (F.D.C. Hautes-Pyrénées), Christian Paillès (F.D.C. Hautes-Pyrénées), Jérôme Cornus (Directeur F.D.C. Hautes-Pyrénées), Henri Sentenac (F.D.C. Pyrénées-Orientales), Cyril Agnes (F.D.C. Pyrénées-Orientales), Jacky Cathala (F.D.C. Aude), Guy Burgas (F.D.C. Aude), Éric Conte (F.D.C. Aude), Georges Séréna (F.D.C. Ariège), André Lannes (FDC Ariège), Paul Tort (F.D.C. Ariège), Jean-Baptiste Rouger (F.D.C. Ariège), Jean Guichou (Directeur F.D.C. Ariège).

Étaient excusés : Monsieur Serge Castéran et Maître Charles Lagier, avocat de la F.N.C.

Situation par département

Les représentants de chaque Fédération ont décrit la situation de leur département.

• Pour les Pyrénées Orientales

Le département est peu concerné.

La présence de l'ours a été épisodique, lorsque les ours présents en haute Ariège (Orlu, Mérens) ont fait quelques incursions dans le département.

Depuis l'année dernière (2011), aucune présence avérée.

Ni le Préfet du département, ni les associations de protection ne se manifestent sur le sujet.

Aucune charte n'a été signée.

Le secteur concerné est peu chassé en battue pour le sanglier, mais une remise en cause de cette pratique pour les grands cervidés, dont la population est importante ,susciterait de graves problèmes.

La problématique *"ours"* inquiète le milieu cynégétique.

• Pour l'Aude

Comme pour les Pyrénées Orientales, le département a été peu concerné par la présence d'ours.

Balou a fréquenté le département en 2011. Ce dernier est allé jusque dans les Corbières.

Les chasseurs sont inquiets à l'idée de voir l'espèce faire une réapparition et craignent d'éventuelles restrictions, surtout en zone de montagne.

Aucune mesure ne figure actuellement sur l'arrêté d'ouverture et de fermeture de la chasse dans le département.

Les associations sont muettes sur le sujet.

La Fédération a signé la charte *"ours"* proposée par l'administration.

• Pour l'Ariège

Le département est fréquenté sur la partie ouest (Couserans, Castillonais) par la quasi totalité du noyau central (entre 15 et 20 individus).

L'espèce ne semble plus être présente à l'est et en Haute Ariège (Vallée de l'Ariège).

Les dégâts sur les troupeaux sont importants, en hausse par rapport aux années précédentes.

Depuis trois ans, les arrêtés de Monsieur le Préfet relatifs à l'ouverture et la fermeture de la chasse sont systématiquement attaqués par les associations (F"rus, Comité Écologique Ariégeois) au prétexte qu'ils ne prescrivent pas de mesure de limitation ou d'interdiction de la chasse, notamment en battue, en cas de présence d'ours.

Le Tribunal Administratif est constant dans ses jugements : il considère que la chasse en battue doit être interdite partout où un ours a été présent de façon répétée dans l'année précédente (Tribunal Administratif de Toulouse jugement du 16 décembre 2011).

Il a été fait appel de ce dernier.

Dans le même temps la Fédération de l'Ariège conteste la compétence du Préfet devant la Cour administrative d'appel de Bordeaux.

La Fédération de l'Ariège n'a pas signé la charte, après avoir dénoncé la convention qui la liait à l'administration, suite aux diverses attaques.

Photos F.D.C. 09

Pour autant, le Préfet de l'Ariège prend tous les ans un arrêté (cf arrêté ours Ariège 2012/2013) dont les termes sont très proches de ceux de la charte signée par trois autres Fédérations.

La chasse en battue est omniprésente dans le département.

La Fédération a produit une étude sur ce sujet.

• Pour les Hautes-Pyrénées

L'espèce a toujours été présente dans le département, mais un seul plantigrade y est actuellement présent (secteur Gavarnie).

Les attaques sur les troupeaux sont nombreuses. 135.000 battues ont pourtant été organisées sans aucune difficulté.

Le tableau est réalisé à 95% en battue.

Trois ours sont morts ces dernières années dans le département, aucun du fait de la chasse.

L'arrêté préfectoral est identique d'une année sur l'autre, il est attaqué par les associations pour cause de dérangement des ours par la chasse en battue.

• Pour la Haute-Garonne

Huit ours fréquentent le département sur trois communes limitrophes de l'Ariège (Boutx, Melles et Fos). Un ours a été tué en 1997 (Melba) lors d'une chasse en battue. Les chasseurs ne veulent pas revivre ce traumatisme.

La Fédération a signé la charte qui est inscrite dans le SDGC. Elle est présente sur tous les aspects du dossier : technicien au sein de l'équipe de suivi, formation des chasseurs, recueil d'indices...

Pas d'attaque des associations mais cela peut changer à tout moment.

La Fédération n'acceptera aucune contrainte pour les chasseurs mais pense que le dialogue peut permettre de trouver des solutions dans l'intérêt des chasseurs.

• Pour les Pyrénées-Atlantiques

Deux ours fréquentent le département.

La mort de Cannelle a provoqué un raz de marée médiatique difficile à supporter pour ceux qui y ont été confrontés.

La Fédération a signé la charte. Sur le terrain, cela se concrétise par la mise en place de zones consensuelles où, lorsque l'ours est présent, la chasse est suspendue.

Les zones les plus fréquentées sont, lorsque cela est possible, classées en réserve d'ACCA.

Ce système n'est pas envisageable avec un nombre important d'ours.

D'autres espèces protégées posent un pro-blème identique de compatibilité avec la pratique de la chasse (gypaète).

La réalisation d'une étude est indispensable et urgente.

La problématique *"dégâts de grand gibier"* est également à considérer avec attention dans le cas où la chasse serait empêchée pour cause de présence d'ours (ou d'une autre espèce protégée).

Propositions d'actions

Après ce tour de table, une discussion s'engage sur les pistes d'actions à mettre en œuvre sur ce dossier.

Le principe d'une étude sur la notion de *"compatibilité"* entre les obligations de préservation de l'ours et la pratique de la chasse en battue est retenu. Celle-ci pourrait être confiée au pôle technico-scientifique de la F.N.C. (en cours de renforcement), qui aurait en charge la validation d'un protocole et les fédérations concernées la fourniture des données (certaines en ont déjà pour partie collecté).

Cette initiative peut être engagée dès la publication de l'étude O.N.C.F.S., à paraître sur le même sujet. La demande en sera faite à Monsieur le Président de la F.N.C..

Il est cependant fait état de la mise en place à la F.N.C. d'une nouvelle procédure de gouvernance scientifique, dans le cadre du contrat d'objectifs suite aux États Généraux de la Chasse : celle-ci consiste à définir, notamment avec l'ensemble des fédérations, les priorités de la F.N.C. en matière d'études scientifiques.

Cette procédure devrait se mettre en place au 3ème trimestre 2012.

Concernant l'étude O.N.C.F.S., les participants soulignent leur impatience, mais aussi leur inquiétude, rien n'ayant filtré sur le contenu de ce travail.

Compétence ministérielle

D'une part : lors de la séance à la Cour Administrative d'appel de Bordeaux du 20 septembre 2012, la Fédération de l'Ariège a plaidé pour soutenir la thèse qu'il n'est pas de la compétence préfectorale de réglementer la pratique de la chasse au regard de la présence de l'ours. L'arrêt est à venir.

D'autre part : les tribunaux administratifs annulent systématiquement les arrêtés préfectoraux et imposent ainsi aux préfets un durcissement de leurs arrêtés.

Situation intenable dont il faut s'extraire et qui conduira inéluctablement à court terme à une interdiction de la chasse en battue dans les zones de présence d'ours.

Au regard de ce qui précède, les participants souhaitent qu'une éventuelle prise de compétence ministérielle soit anticipée.

La F.N.C. doit être saisie afin que son service juridique travaille au plus tôt sur les termes d'un texte qui confierait au ministre l'éventuelle responsabilité de réglementer la chasse en battue en zone de présence d'ours.

Les participants s'accordent à reconnaître les risques d'une telle éventualité, qui doit être pesée et préparée avec soin. Elle doit sans doute être portée par des *"politiques"* dont la mission serait d'accompagner toute proposition en ce sens à tous les stades et jusqu'à son terme, en veillant à éviter toute *"récupération"* par les services ministériels.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Le Président Jean-Luc Fernandez lève la séance.

Lagopède alpin... ou pyrénéen !...
Le Service technique Fédéral en soutien en Aragon

Les 11, 12 et 13 juin 2013, le Service Technique de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège était reçu à Revilla à la Station Biologique del Monte Perdido en Aragon par Juan Antonio GIL GALLUS, Président de la Fundación para la Conservación del Quebrantahuesos (FCQ), en charge du suivi de la population de lagopède alpin dans cette province des Pyrénées espagnoles.

L'objectif de cette rencontre était de discuter de la mise en place d'un protocole d'estimation des effectifs de la population de lagopèdes dans les Pyrénées aragonaises.

Accompagnés par Gaël Aleix Mata, technicien spécialisé sur les galliformes de montagne, membre de l'Asociación para la Conservación del Urogallo (A.C.U.), de la principauté d'Andorre, nous avons réalisé à leurs côtés deux comptages de coqs chanteurs dans d'excellentes conditions météorologiques entre les massifs du Mont Perdu et du Posets-Maladeta.

La méthode de comptage par points fixes établie par la F.D.C. 09 et le Ministère de l'Environnement du Gouvernement de la principauté d'Andorre a été utilisée lors de ces opérations de dénombrement.

Photo Gérard Cézera

Les résultats obtenus montrent des densités de mâles chanteurs similaires à celles mesurées en haute chaîne des Pyrénées centrales andorrano-ariégeoises, de l'ordre de 10 coqs/km² dans les secteurs les plus favorables (versant nord, altitude > 2300 m.)

Ce partenariat transfrontalier, à l'image de celui réalisé entre l'Andorre et l'Ariège, permettra, à terme, de préciser l'abondance des coqs de lagopèdes alpins sur les 918 km² de l'aire de répartition potentielle de l'espèce en Aragon.

Affaire à suivre et avis aux amateurs pour les futures campagnes de comptage...

Photo F.D.C. 09

De gauche à droite : Pierre Mourières, Katia Mendela, Quentin Cavernes, Évelyn Marty, Juan Antonio Gil-Gallus, Oscar Diaz, Gaël Aleix-Mata.

Grand méchant loup ?
Peut-être pas, mais il inquiète quand même !

Le retour, en force parfois, des grands prédateurs carnivores dans les espaces naturels prend de cours quantité de nos concitoyens : éleveurs, habitants des zones concernées par les noyaux de présence d'ours, de loups, de lynx, les politiques et les chasseurs bien sûr car ces animaux - les loups surtout - s'annoncent comme de redoutables concurrents qui font baisser parfois de manière très sensible les populations d'ongulés sauvages. Lors de l'A.G. de l'A.N.C.M. dans le Cantal, Éric Marboutin, de l'O.N.C.F.S. a été l'auteur d'une présentation très complète et forcément passionnante du loup et de ses impacts. Mieux connaître l'espèce doit permettre de mieux la contrôler et n'hésitons pas à employer le verbe : la gérer.

La présentation effectuée lors de l'A.G. de l'ANCM comportait 5 volets :
- le régime alimentaire du loup,
- l'analyse des relations prédateurs-proies,
- le bilan de l'état de la population,
- les attaques sur les troupeaux domestiques,
- et la gestion de la présence de l'espèce.

Cependant, nous nous bornerons ici à évoquer principalement l'impact de l'espèce sur la ressource des ongulés *"gibier"*.

Constat immédiat du chercheur : *"L'alimentation du loup : des repas diversifiés ... mais très orientés "faune sauvage""*.

C'est l'analyse des fécès des loups qui permet d'être aussi affirmatif.

Quand on regarde les résultats obtenus pour l'ensemble des excréments analysés (toutes meutes confondues et depuis le retour de l'espèce), on voit que tout le cortège des proies disponibles en matière d'ongulés sauvage est exploité, mais aussi bien sûr les proies domestiques. Ces dernières le sont d'autant plus qu'elles sont exposées longtemps au risque de prédation, ce qui se traduit par une proportion plus importante d'excréments les contenant en période estivale de transhumance des troupeaux.

Quand la durée de présence à l'herbe des troupeaux domestiques est très longue, presque 50% des excréments peuvent contenir des restes des espèces concernées (cas de la meute de Vésubie-Roya par exemple). Sinon, le régime est environ composé à 75% d'espèces sauvages.

Une meute à table...

Venons-en tout naturellement à l'impact estimé du loup grâce à des investigations menées sur le secteur de la Haute Tinée, dans le Mercantour.

Moyens les plus modernes

Plusieurs centaines d'ongulés y ont été capturées et équipées de colliers émetteurs (surtout des chamois, mais aussi un plus petit échantillon de chevreuils, mouflons, et cerfs), pour analyser leurs causes de mortalité et comparer les taux de survie moyens de ces animaux à ceux observés sur un autre site (le massif des Bauges), sans meute de loups installée.

Toutes espèces d'ongulés sauvages marqués, les résultats indiquent qu'au moins 14% de la mortalité sont dus à la prédation du loup. Mais, pour 20% des cas, la cause de la mort reste indéterminable.

Parmi ces cas, il est très possible que certains soient aussi le fait de la prédation.

On note par ailleurs que l'action directe (chasse) ou indirecte (écrasements routiers) de l'homme représente, sur ce site d'étude, 16% des causes de mortalité.

Si on s'intéresse à la répartition des causes de mortalité selon les espèces de proies concernées, c'est pour le chevreuil que, semble-t-il, la prédation du loup représente la proportion la plus importante (presque deux fois plus par exemple que pour le mouflon ou le chamois).

Rappelons quand même que beaucoup plus de chamois ont été capturés et marqués que de chevreuils et de mouflons (les résultats obtenus sont donc peut-être moins fiables pour ces deux dernières espèces).

En complément de l'équipement des proies, quatre animaux de la meute de loups de Haute Tinée ont été équipés eux aussi de colliers émetteurs GPS / GSM pour décrire précisément leur utilisation de l'espace et découvrir les carcasses des proies qu'ils pourraient tuer en dehors des ongulés marqués.

Plusieurs informations d'ordre général ont ainsi pu être obtenues (pics d'activité de 22h à minuit, puis de 4h à 6h du matin ; déplacements journaliers jusqu'à 30 km ; superficie *"occupée"* de parfois plus de 350 km² en 5 mois ; ...etc.).

On a par ailleurs pu documenter le caractère opportuniste du loup en tant que prédateur (prélèvements des chevreuils en épisode de fort enneigement ; prédation fréquente des agneaux de mouflons en pic de reproduction de cette espèce). Mais les informations les plus pertinentes par rapport à l'analyse de l'impact du loup sur ses proies proviennent des résultats concernant la répartition dans l'espace de la pression de prédation, telle que déduite de la chronologie des déplacements (notion de trajectométrie jour/nuit) et du temps passé actifs par les loups (détecteur d'activité et enregistreur thermique dans le collier).

Voilà donc des informations inestimables pour les gestionnaires de la chasse qui ont trouvé dans le loup un redoutable concurrent pour l'homme... chasseur, en plus d'être une plaie pour les éleveurs.

Après le succès du premier ouvrage, « Les secrets d'un chasseur de montagne », l'auteur renouvelle avec les récits détaillés de ses nombreuses pérégrinations cynégétiques en montagne française.

BON DE RÉSERVATION à renvoyer avec votre règlement à :
M. ou Mme Patrick ZABÉ - Le Val en Sol - 83470 Saint-Maximin-La-Sainte-Baume

CHASSER là-haut À PROPOS DU **GRAND GIBIER** DE **MONTAGNE**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : ..... Téléphone : .....

• Tirage luxe, de tête, numéroté 001 à 200 et signé par l'auteur : Nombre : .....
130,00 euros + Port (10,00 euros)

• Version standard : Nombre : .....
95,00 euros + Port (10,00 euros)

Règlement par chèque bancaire ou mandat cash à l'ordre de M. ou Mme Patrick ZABÉ

À : ..... Le : .....

Signature obligatoire pour le règlement :

La F.N.C. et la chasse en montagne

Dans la série de ses dossiers thématiques, la Fédératon Nationale des Chasseurs vient de produire un document consacré à l'action des chasseurs de montagne en faveur des milieux qu'ils fréquentent et dans lesquels ils interviennent de plus en plus régulièrement pour protéger les divers gibiers, notamment en agissant sur les biotopes afin de les rendre plus favorables et accueillants.

Sept massifs sont identifiés : les Vosges, le Jura, les Alpes du Nord, les Alpes du Sud, le Massif Central, les Pyrénées et la montagne Corse.

La forêt occupe plus du tiers de la surface des zones de montagne et elle continue à s'étendre au détriment des alpages. Mais cette forêt montagnarde française rassemble la majorité des types de peuplements forestiers existant en France, d'où une grande diversité d'espèces végétales et animales qui y trouvent un refuge hivernal efficace.

Elle joue aussi d'autres rôles comme le maintien des sols, la lutte contre l'érosion, les glissements de terrain et les avalanches.

Non, la montagne n'est pas constituée que de sommets lointains, rocheux, enneigés !

Et puis, la montagne c'est aussi le terrain d'élection de nombreuses activités socio-économiques, aux enjeux parfois contradictoires, les loisirs étant venus par exemple se juxtaposer aux activités traditionnelles ancestrales comme l'agriculture et l'élevage qui *"jardinaient"* jusque là ces espaces, loisirs (randonnée, ski...) qui contribuent aussi à perturber la faune au point qu'il convient de développer une éthique dans ce nouveau public et fixer des règles. Enfin, il y a aussi la problématique nouvelle des grands prédateurs : ours, loup, lynx...

La boutique de l'A.N.C.M.

- Un insigne barrette métallique 40 mm de diamètre : ..... **10 €**
- Un insigne bouton métallique 15 mm de diamètre : ..... **7 €**
- Un insigne de tissu de 75 mm de diamètre : ..... **5 €**
- Les deux insignes barrette et bouton groupés : ..... **15 €**

S'adresser à la
Secrétaire-adjointe : Michelle Vilmain-Vanel
85, rue Alban Fournier
88700 RAMBERVILLIERS

Chèque de règlement à libeller à l'ordre de l'A.N.C.M.

Charte des Chasseurs de Montagne

L'Association Nationale des Chasseurs de Montagne (A.N.C.M.) a pour objet de promouvoir une éthique cynégétique spécifique à chaque espèce de la faune montagne classée ou susceptible d'être classée gibier :
Bouquetin Chamois et isard - Mouflon - Marmotte - Lièvre variable
Grand Tétras - Tétras Lyre - Lagopède - Bartavelle - Gélinotte - Perdrix grise

A cette fin, elle entend regrouper toutes les personnes physiques ou morales en accord avec les principes définis ci-après :

- Défendre les chasses de montagne pratiquées dans le respect de l'animal et de la pérennité des espèces ;
- Acquérir et diffuser les connaissances en biologie et éthologie de la faune sauvage montagnarde ;
- Rechercher en permanence les méthodes de gestion cynégétique les plus pragmatiques et efficaces ;
- Promouvoir, au-delà des limites administratives, les regroupements territoriaux indispensables à une gestion cynégétique par unités géographiques de limites naturelles ;
- Participer au suivi de l'évolution quantitative et de l'état sanitaire des populations de chaque espèce sauvage ;
- Collaborer à la délimitation et la défense de zones de quiétude indispensables au bien-être et au développement de la faune ;
- Lutter contre les abus entraînés par le goût immodéré de la compétition et des trophées ;
- Lutter contre toutes les formes de braconnage ;
- Collaborer à la protection du milieu montagnard contre toutes les agressions ou exploitation abusive, préjudiciables aux habitats de la faune ;
- Faire toutes les propositions utiles, au regard des objectifs de l'Association, aux pouvoirs publics nationaux et aux instances européennes ;
- Participer à toute action associative qui a ou se donnera pour but de promouvoir une gestion compétente des gibiers par les chasseurs ;
- Etablir et entretenir des relations permanentes avec les organismes ou associations européennes ayant des objectifs similaires.

Tous les chasseurs de montagne, ainsi que les Sociétés et Associations de Chasseurs de montagne qui approuvent cette charte et s'engagent à en respecter l'esprit, sont invités à se joindre à L'Association Nationale des Chasseurs de Montagne

DEMANDE D'ADHÉSION

À adresser au siège de l'Association

☐ **MEMBRE ACTIF** ☐ **MEMBRE BIENFAITEUR**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse complète : .....

.....

Quels gibiers chassez-vous en montagne ? : .....

Le demandeur reconnaît avoir pris connaissance de la Charte de l'A.N.C.M. et y adhérer : .....

Date : ..... Signature du demandeur :

Cotisation annuelle : Membre actif : 30 € - Membre bienfaiteur : 50 € et plus